

CAPA

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Option : Maréchalerie

- **Objectifs de la formation.**

- Devenir ouvrier qualifié chez un artisan maréchal-ferrant ou pour une écurie d'entraînement,
- Acquérir une expérience professionnelle suffisante pour envisager une installation comme maréchal-ferrant.

- **Conditions d'admission**

- Etre âgé(e) de 16 ans à 25 ans ou 15 ans sorti de 3^{ème} (à la signature du contrat),
- Justifier d'un contrat d'apprentissage, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur

- **Modalités d'inscription.**

- Remplir et renvoyer le feuillet de pré inscription dans les meilleurs délais.

- **Organisation de la formation.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le mois de juillet de la première année de formation.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- **Entreprise** : 35 semaines + 5 semaines de congés payés
- **CFA** : 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.

Avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.

La semaine de cours commence le lundi à 10h45 et se termine le vendredi à 15h00.

La relation C.F.A./Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

- **Le formateur maréchalerie** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum,
- **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.

- **Contenu de la formation.**

4 Modules Généraux	
MC 1 – Expression française et communication	132h
MC 2 – Traitement de données mathématiques	120 h
MC 3 – Education Physique et Sportive, Santé et Sécurité	84 h
MC 4 – Monde actuel	96 h
Total heures	432 h

4 Modules Professionnels	
MP 1 – Entreprise et vie professionnelle	48 h
MP 2 3– Sciences et techniques professionnelles Théoriques	238 h
MP 3 – Sciences et techniques professionnelles Pratiques	470 h
Total heures	756h

Option	
Langue vivante : Anglais	72 h
Total heures	72 h

*Horaires indicatifs

- **Poursuite d'études.**

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant le Brevet Technique de Maréchalierie : BTM.